



ENQUÊTE SUR LA POPULATION ACTIVE

- En 2011, 10,4 % des Canadiens en emploi travaillaient dans le secteur du tourisme¹.
- C'est en Colombie-Britannique qu'on trouvait la plus grande proportion de Canadiens en emploi travaillant dans le secteur du tourisme (13 %), et au Nouveau-Brunswick que cette proportion était la plus faible (8,4 %) (figure 1).
- En 2011, le taux de chômage moyen dans le secteur du tourisme était de 6,8 %.
- En 2011, l'emploi dans le secteur du tourisme a obtenu de meilleurs résultats que dans l'ensemble de l'économie. Le taux de chômage moyen au Canada (non désaisonnalisé) était de 7,4 %.
- Même si le taux de chômage² dans le secteur du tourisme demeure supérieur au taux observé avant la récession en 2007 (6,1 %), il est invariablement plus bas que le taux de chômage dans l'ensemble de l'économie (figure 2).
- En 2011, 63 % des personnes employées dans le secteur du tourisme travaillaient à temps plein et 37 % travaillaient à temps partiel (comparativement à 81 % et 19 %, respectivement, dans l'ensemble de l'économie) (figure 3).
- Parmi les différents sous-secteurs du tourisme, on observe des variations importantes en 2011 dans les régimes de travail : presque la moitié (48 %) des employés de la restauration travaillaient à temps partiel, comparativement à seulement 18 % pour les personnes qui travaillaient dans le sous-secteur du transport et 13 % dans celui des services de voyages (figure 3).

Figure 1 : Emplois dans le secteur du tourisme, par province
(proportion de la population active occupée de chaque province)

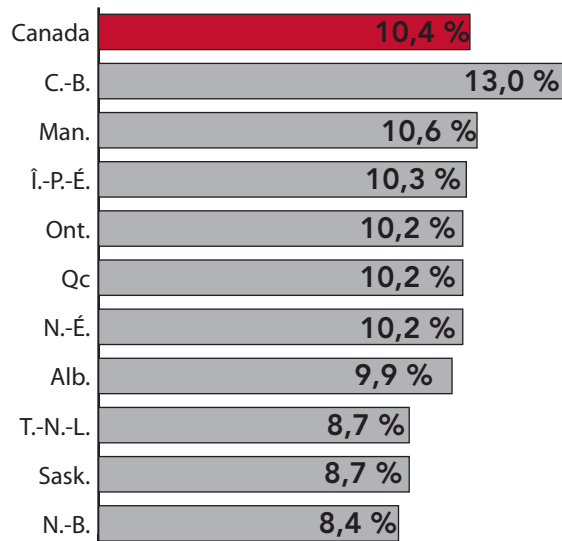
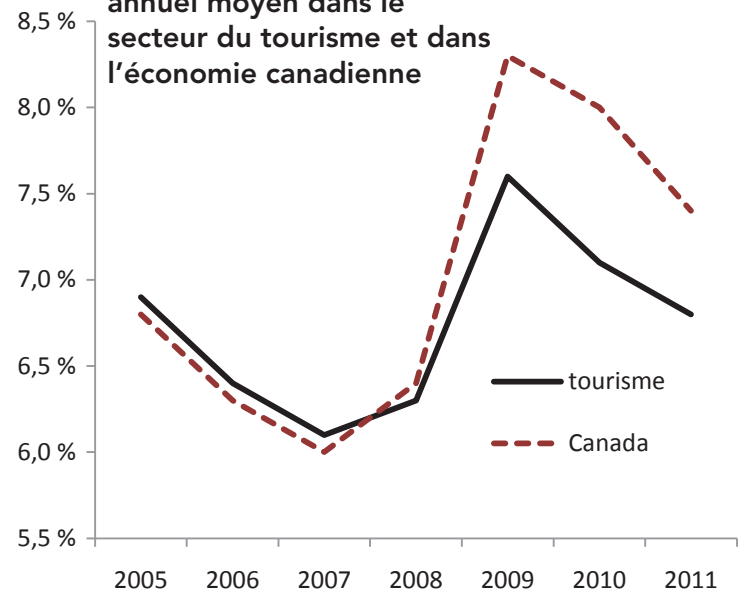


Figure 2 : Taux de chômage annuel moyen dans le secteur du tourisme et dans l'économie canadienne



¹Comme défini par le Compte satellite du tourisme du Canada. Les industries du SCIAN incluses dans le secteur du tourisme sont celles qui cesseraient d'exister, ou continueraient d'exister uniquement à un niveau d'activité considérablement réduit, comme conséquence directe de l'absence du tourisme.

²Les taux de chômage sont déterminés en fonction de la classification des industries (SCIAN), qui est fondée sur l'emploi le plus récent occupé au cours de la dernière année, lequel est indiqué par la personne qui est interrogée. Les personnes au chômage sont celles qui, pendant la période de référence, étaient disponibles pour travailler, mais étaient mises à pied, étaient sans emploi ou allaient commencer à occuper un nouvel emploi au cours des quatre semaines suivantes.

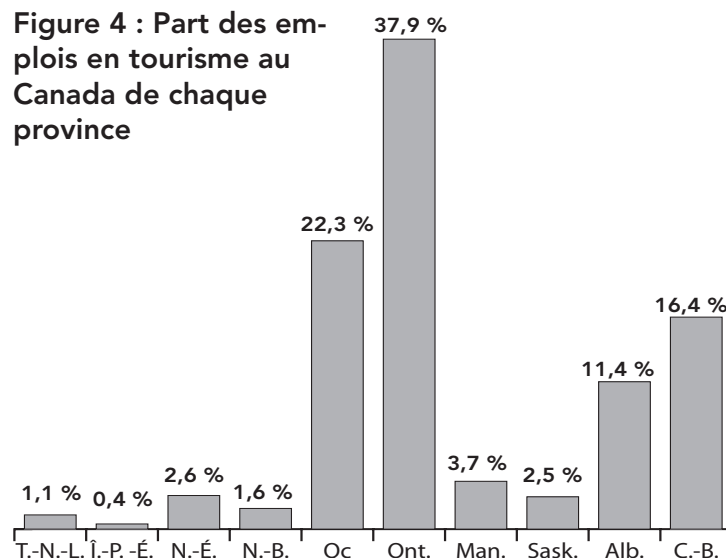
- Parmi la population active occupée du secteur du tourisme, 13 % des travailleurs étaient des travailleurs autonomes. C'est dans le sous-secteur des loisirs et divertissements que le travail autonome était le plus fréquent (26 %) (figure 3).
- 15 % des travailleurs du secteur du tourisme parmi la population active occupée étaient protégés par une convention collective ou un contrat collectif de travail. C'est dans le sous-secteur du transport qu'on trouvait la plus grande proportion de travailleurs protégés par un syndicat (48 %), et cette proportion était la plus faible dans le sous-secteur de la restauration (4 %) ainsi que celui des services de voyages (6 %) (figure 3).

Figure 3: Caractéristiques de la main-d'œuvre – Sous-secteurs du tourisme

	Ensemble de l'économie	Secteur du tourisme	Hébergement	Restauration	Loisirs et divertissements	Transport	Services de voyages
Temps plein	80,9 %	62,9 %	76,3 %	52,4 %	61,7 %	82,9 %	87,4 %
Temps partiel	19,1 %	37,1 %	23,7 %	47,6 %	38,3 %	18,1 %	12,6 %
Employés salariés	84,6 %	87,3 %	92,5 %	92,4 %	74,5 %	88,9 %	81,2 %
Travailleurs autonomes	15,4 %	12,7 %	7,5 %	7,6 %	25,5 %	11,1 %	18,8 %
Protection d'un syndicat	26,4 %	15,4 %	19,5 %	3,7 %	15,6 %	47,8 %	5,8 %
Taux de chômage dans le secteur du tourisme	7,4 %	6,8 %	7,4 %	7,0 %	8,9 %	2,8 %	4,3 %

- Parmi les cinq sous-secteurs qui composent le secteur du tourisme, celui de la restauration constituait le groupe le plus important et employait près de la moitié (47 %) des personnes travaillant en tourisme. Le deuxième employeur en importance parmi les différents sous-secteurs du tourisme était celui des loisirs et divertissements (24 %), suivi du transport (16 %), de l'hébergement (11 %), puis des services de voyages (3 %).
- D'un point de vue géographique, l'Ontario était la province canadienne où se trouvait la plus grande part de personnes employées en tourisme (38 %), suivie par le Québec (22 %), puis par la Colombie-Britannique (16 %) (figure 4).

Figure 4 : Part des emplois en tourisme au Canada de chaque province



Chaque mois, les faits saillants sont publiés dans la section « Nouvelles récentes » au www.cthrc.ca

CCRHT coordonne les activités de développement des ressources humaines et contribue à maintenir la compétitivité du secteur canadien du tourisme à l'échelle mondiale.

L'Enquête sur la population active (EPA), réalisée mensuellement par Statistique Canada, est la seule source de données comportant des estimations de l'emploi total et du chômage au Canada. En tant que source d'information sur le marché du travail la plus à jour, le CCRHT étudie sur une base mensuelle les données de l'EPA relatives aux sous-secteurs du tourisme.



CANADIAN TOURISM
HUMAN RESOURCE
COUNCIL

CONSEIL CANADIEN DES
RESSOURCES HUMAINES
EN TOURISME

Publication du Conseil canadien des ressources humaines en tourisme

Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Canada

Ce projet est financé par le gouvernement du Canada par l'entremise du Programme des conseils sectoriels